



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01368

Nom ou dénomination : AAA PROD

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2016 sous le numéro de dépôt 6206

AAA PROD
SASU au capital de 2000 euros
167, Promenade des Anglais
06 200 NICE

STATUTS

6206

Mlle Elodie AGNES

Mademoiselle AGNES Elodie, née le 2 avril 1987 à Caen, de nationalité française, demeurant 167, Promenade des Anglais – 06 200 Nice, a rédigé les présents statuts de la société par actions simplifiée unipersonnelle dont elle est l'associée unique et la présidente.

Article 1^{er} - Forme

La forme juridique adoptée par l'associé unique est celle société par actions simplifiée unipersonnelle. Elle est soumise aux dispositions des articles L227-1 à L227-12 et de l'article L227-20 du Code de commerce.

Article 2 - Objet

L'objet social de la société est :

- Activité d'animation, de diffusion artistique et de développement de projets artistiques et toutes opérations commerciales, financières ou juridiques se rattachant à l'objet indiqué ci-dessus et visant à favoriser l'activité de l'entreprise.
- Organisation de réceptions, soirées, animations, séminaires et plus généralement tout évènement qui comprend une partie d'animation dans son programme
- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Article 3 - Dénomination

L'entreprise a pour dénomination AAA PROD.

L'entreprise a pour nom commercial Agnes Artists Agency PROD.

Article 4 - Siège social

Le siège social de la société est établi au 167 Promenade des anglais – 06200 Nice. L'associé unique peut le transférer en un autre lieu par simple décision.

Article 5 - Durée de la SASU

La société est créée pour une durée de 99 années. Elle pourra cependant être prorogée ou dissoute par anticipation sur décision de l'associé unique.

Article 6 - Apports

L'associé unique apporte une somme en numéraire de 2000 €. Cet apport a été versé sur un compte ouvert au nom de la société en formation à la banque Société Générale Nice Gambetta sis 112 Boulevard Gambetta – 06000 Nice.

Article 7 - Capital social

Le capital s'élève à 2000 €. Il est constitué de 200 actions ayant chacune une valeur nominale de 10 euros. Il peut être réduit ou augmenté par décision de l'associé unique.

Article 8 - Caractéristiques et modalités de cession des actions

Les actions sont nominatives. Elles font l'objet d'une inscription dans un compte ouvert par la société au nom de l'associé unique, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. Elles sont négociables dans la mesure où l'associé unique agréé un nouvel associé. Dans ce cas, les présents statuts seront modifiés en conséquence.

Article 9 - Désignation et pouvoirs du président - Direction générale

Le président est désigné par les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire. La durée de son mandat est indéterminée.

Le premier président est AGNES Elodie, 167, Promenade des Anglais – 06 200 Nice, associé unique.

Il représente la société dans tous ses rapports avec les tiers et il dispose de tous les pouvoirs. En outre, il exerce en tant qu'associé unique les pouvoirs réservés aux assemblées dans les sociétés ayant plusieurs associés.

D'autre part, il peut désigner un directeur général auquel il peut déléguer tous pouvoirs pour représenter la société envers les tiers dans la limite de l'objet social et des pouvoirs réservés au président. Toute convention conclue entre le directeur général et la société doit être autorisée par l'associé unique.

Si une décision prise par le directeur général ne rentre pas dans le cadre de l'objet social, la société est engagée envers les tiers de bonne foi.

Article 10 - Exercice social

L'exercice social commence le 01/11 et se termine le 31/10 de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social sera clos le 31/10/2017.

Article 11 - Tenue des comptes

Le président doit tenir une comptabilité conforme aux lois en vigueur.

Il doit établir le bilan, le compte de résultats, les annexes et le rapport de gestion dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

Article 12 - Contribution de l'associé aux pertes et au passif

L'associé unique est tenu du passif social à concurrence de ses apports en capital.

Article 13 - Dissolution

La société pourra être dissoute par anticipation sur décision de l'associé unique ou dans les autres cas prévus par les dispositions légales.

En cas de dissolution, la société est placée d'office en liquidation. Sa dénomination sociale doit être alors suivie des mots « société en liquidation » sur tous les documents destinés aux tiers. Le liquidateur est désigné et ses pouvoirs sont fixés lors de l'associé unique lorsque celui-ci décide la dissolution.

Pendant la liquidation, le liquidateur représente la société et il procède à la vente des éléments d'actifs et au paiement des dettes.

Article 14 - Actes effectués pour le compte de la société en formation - Personnalité morale

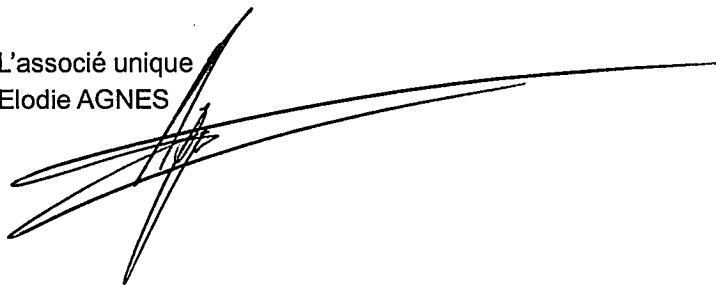
Un état des démarches et des actes effectués pour le compte de la société en formation est joint en annexe aux présents statuts. La signature desdits statuts impliquera la reprise de ces actes par la société après l'immatriculation de celle-ci au RCS de Nice où se trouve le tribunal de commerce dont dépend le siège social de la SASU. Dès son immatriculation au RCS, la société jouira de la personnalité morale.

Article 15 - Frais et formalités de publicité

La société prendra en charge les frais d'impression des présents statuts et d'insertion des avis légaux. Le président ou un mandataire habilité accomplira toutes ces formalités.

Fait à Nice, le 25 mai 2016

L'associé unique
Elodie AGNES

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

CERTIFICAT DE DÉPÔT DE FONDS - SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE EN FORMATION

À établir en quatre originaux

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Société Anonyme au capital de 1 009 380 011,25 euros, dont le siège social est situé à PARIS 9ème, 29 Boulevard Haussmann, ayant pour numéro unique d'identification 552 120 222 R.C.S. Paris, certifie :

- avoir reçu en dépôt la somme de deux mille euros (2 000,00 EUR), représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société par actions simplifiée en formation AAA Prod, 167 Promenade des Anglais, 06200 Nice et,
- avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par l'associé unique sur la liste des souscripteurs qui lui a été présentée.

Ladite somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Nice, le 25/05/2016.

Le Responsable de l'Agence,

Valérie SANTUCCI
Directrice d'Agence



Mlle Elodie AGNES

167, Promenade des anglais

06 200 NICE.

DECLARATION DE SOUSCRIPTION ET
DE VERSEMENT.

Je soussignée, Mlle Elodie AGNES, née le 2 avril
1987, résidant sis 167, Promenade des anglais -
06 200 NICE, déclare avoir déposé la somme de
2000 euros (deux mille euros) à la banque Société
Générale - 112 Bd Gambetta - 06000 NICE,
correspondant à 200 actions de 10 euros, en
date du 25 mai 2016.

Nice, le 26 mai 2016

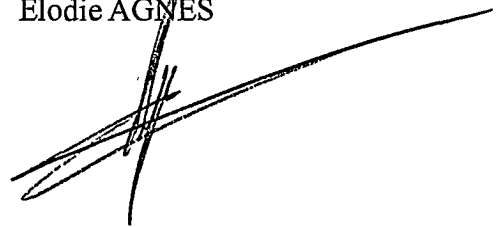
A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SASU AAA PROD.
Agnès Artists Agency PROD.
167, Promenade des anglais
06200 NICE

**ETAT DES DEMARCHES ET DES ACTES EFFECTUES
POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE :**

NEANT

La Présidente,
Elodie AGNES

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Elodie AGNES'.